La volatilité boursière de la dernière année et les aléas de la vie ont peut-être remis en question notre stratégie de placements. Serait-il temps de réviser notre profil d'investisseur?

Par Dominique Lamy

Profil d'investisseur On change?

n même placement peut être adéquat pour une personne et complètement inapproprié pour une autre. Et dans certaines circonstances, un produit financier qu'on détient depuis de nombreuses années n'est peut-être plus l'idéal. Annie-Pier Laplante, conseillère en placement à la Financière Banque Nationale, d'ailleurs d'accompagner vient Pierre (prénom fictif), un client de longue date, dans la révision de son profil d'investisseur. Ayant récemment perdu son emploi en raison de la pandémie de la COVID-19, il a pris sa retraite, trois ans plus tôt que prévu. Le plan de décaissement établi précédemment a évidemment été optimisé en raison de son nouveau statut. Et il a fallu tout revoir... «Son profil d'investisseur est passé de «croissance» à «équilibré», explique la conseillère. Puisqu'il ne possède plus

la capacité d'épargner pour le futur, sa tolérance au risque est moindre qu'auparavant. Nous avons choisi de diminuer la volatilité du portefeuille pour lui offrir une plus grande paix d'esprit.» Pour Pierre, l'heure était donc venue de compléter cet exercice. «Il peut maintenant aller de l'avant avec de nouveaux objectifs et dormir sur ses deux oreilles.»

Un guide incontournable

Le profil d'investisseur, préparé de concert avec un conseiller de confiance, prend généralement la forme d'un questionnaire détaillé qui fait le tour de notre situation personnelle. Nos objectifs financiers, notre horizon de placement, notre degré de tolérance au risque et notre connaissance des produits d'investissement sont passés au peigne fin.

Certains épargnants trouvent l'exercice fastidieux. Ce dernier n'en demeure pas moins essentiel pour connaître la répartition d'actifs optimale à adopter. Comme une photo instantanée, ce document est le reflet de «qui nous sommes en tant qu'investisseur». Une fois la discussion complétée, un qualificatif sera accolé à notre style d'investisseur: prudent, conservateur, pondéré, équilibré ou croissance (la nomenclature varie d'une institution financière à l'autre). Cette notation dicte la suite des choses.

En effet, l'évaluation du profil d'investisseur permet de déterminer les placements les plus appropriés à notre situation, d'optimiser la répartition d'actifs et, surtout, d'évaluer notre degré de confort avec la stratégie qu'on «dans quoi on s'embarque». Ce guide permet de mettre en contexte le



✓ Annuellement, au minimum

Le profil d'investisseur devrait être révisé chaque année. Et, idéalement, il ne devrait être modifié qu'en cas de nécessité absolue. Autrement dit, on le révise... sans nécessairement le modifier à tout bout de champ. On garde l'œil dessus, comme le navigateur qui consulte sa carte en haute mer et ne changera pas nécessairement de cap aux moindres rafales annoncées.

« Si un événement est susceptible d'avoir un impact sur notre situation financière, il peut aussi influencer notre tolérance au risque. »

rendement espéré du portefeuille en fonction du niveau de risque qu'on peut tolérer, sans négliger le temps dont on dispose pour faire croître nos actifs.

Il n'y a pas de modèle unique: un questionnaire de profil d'investisseur n'est pas universel. Chaque organisation concocte sa propre recette. Les sites internet des institutions financières présentent aussi des questionnaires ou des simulateurs pour aider à définir notre profil d'investisseur. Celui de l'Autorité des marchés financiers (AMF), par exemple, est bien bâti (lautorite.qc.ca, dans la section Calculateurs). Avec l'émergence des nouvelles technologies, d'autres tendances pointent également à l'horizon, dont la gamification (de l'anglais *game*). «Le client s'amuse à un jeu, prenant au passage certaines décisions pour cheminer, explique Annie-Pier Laplante. Or, en arrière-plan, un algorithme s'exécute pour cerner différents aspects de sa personnalité d'investisseur. Ce procédé, combiné à d'autres moyens, permet de définir le profil en question.»

La vie, la vie!

Dans quelles circonstances devrions-nous réviser ce fameux profil d'investisseur? Chose certaine, et sans égard à la dernière mise à jour de notre dossier, si on est moins à l'aise avec la tolérance au risque d'antan qui y est indiquée, on gagne à refaire l'exercice sans tarder. Et attention! Sur son site, l'AMF mentionne que «le profil d'investisseur doit être revu avant chaque recommandation de transaction, et que cette transaction doit correspondre parfaitement aux paramètres du profil».

✓ Ponctuellement, au gré des événements

Les événements de la vie, positifs ou négatifs, n'imposent pas nécessairement la modification du profil d'investisseur. Mais lorsqu'ils surviennent, il est nécessaire de se poser la question. «Si un événement est susceptible d'avoir un impact sur notre situation financière, il peut aussi influencer notre tolérance au risque», précise Annie-Pier Laplante.

Même son de cloche du côté de Ian Gascon, président de Placements Idema: «Toute circonstance qui occasionne une hausse des dépenses ou une diminution de notre capacité à épargner est un bon indicateur en soi.» À titre d'exemple, une personne qui se retrouve sans emploi ou perd un être cher doit prendre le temps de réévaluer son profil d'investisseur. Réorganiser sa vie implique bien souvent de réviser sa situation financière. →

Frédéric Désilets, conseiller en sécurité financière à la Financière Sun Life, explique qu'un changement dans les objectifs financiers peut aussi entraîner la modification du profil d'investisseur: «Si on envisage d'acheter une maison à court terme, il faudra éventuellement effectuer un retrait. Mieux vaut donc ajuster le tir en conséquence bien avant la réalisation de ce projet. Par exemple, celui qui planifiait de piger dans son portefeuille d'actions pour assumer cette mise de fonds l'an dernier a sûrement été déçu au mois d'avril, lorsqu'il a reçu son relevé de placements trimestriel au 31 mars 2020.»

« Toute circonstance qui occasionne une hausse des dépenses ou une diminution de notre capacité à épargner est un bon indicateur en soi.»

Le même principe s'applique lors d'un changement de poste. «Un client qui profite d'un emploi stable et bien rémunéré aura peut-être moins tendance à piger dans ses épargnes si un pépin survient, souligne le conseiller. Il peut alors envisager la possibilité de maintenir un profil de risque plus élevé. À l'opposé, celui qui virevolte d'un contrat à l'autre dans une industrie moins florissante devrait peut-être conserver une portion de ses avoirs de manière plus prudente.»

✓ À la retraite, en prévision du décaissement

On envisage de prendre notre retraite dans cinq ans? «La séquence des rendements est primordiale en investissement, rappelle Ian Gascon. Un plongeon des marchés, tôt au

début de la retraite, aura un impact considérable sur la santé de notre portefeuille.» À l'approche de la retraite, l'horizon de placement et la répartition du portefeuille qui y sont associés devraient généralement être mis à jour plus fréquemment. «Il faut ajuster le tir avant le moment du décaissement.»

De façon générale, il est recommandé de détenir en tout temps un portefeuille bien diversifié et composé de plusieurs classes d'actifs. «Mieux vaut maintenir une saine diversification et s'assurer de ne pas payer trop cher en frais de gestion, poursuit le gestionnaire en portefeuille. Il est d'ailleurs possible de s'exposer à la majorité des classes d'actifs avec des fonds négociés en Bourse (FNB) à faible coût.»

Expertise recherchée!

Avant de décider, mieux vaut éviter les conseils du beau-frère et se tourner plutôt vers un professionnel pertinent: notre représentant en placements. Celui-ci ne se contente pas de remplir le questionnaire usuel, il pousse l'exercice plus loin, s'assurant de maîtriser les détails de notre

> situation personnelle et de notre situation financière. Son rôle, c'est de poser des questions additionnelles pour nous connaître au mieux.

> À noter, toutefois, que les experts consultés ne révisent jamais les profils d'investisseur en pleine période baissière. «Il est préférable d'attendre le retour à une certaine normalité et à une moindre volatilité avant de prendre le temps d'en discuter, confirme Frédéric Désilets. Mon travail, c'est d'éviter à mes clients de prendre une décision émotive.»

Le moindre signe d'inquiétude de la part d'un client devrait d'ailleurs mettre la puce à l'oreille du représentant. Les émotions sont parfois mauvaises conseillères. «Lorsque les marchés s'emballent, le client souhaite alors déployer une stratégie plus agressive, observe Annie-Pier Laplante. À l'inverse, lorsque le marché dégringole, il veut être plus prudent. Nous tentons toujours de le ramener à ses objectifs à long terme. Il faut éviter de changer son profil à la hâte durant les périodes de forte volatilité.»

Le conseiller en placement a donc l'obligation de faire un suivi ponctuel et de revoir le profil d'investisseur de ses clients dès qu'il constate un changement dans leur situation. Il a la responsabilité de bien connaître ceux-ci et de comprendre leurs objectifs de placement, en fonction de leur situation personnelle. «L'engagement minimum que je demande à mes clients est de m'accorder cinq minutes, une fois par année», témoigne Frédéric Désilets.

Au bas mot, la relation privilégiée qu'on tisse avec notre gestionnaire de portefeuille peut nous aider à mieux faire fructifier nos placements. «La retraite, c'est en quelque sorte notre bateau, pour lequel on doit choisir minutieusement un capitaine, illustre le conseiller en sécurité financière. Le rôle de ce dernier est de nous guider vers la destination de nos rêves. En l'impliquant tout au long du trajet, on le rend plus apte à cerner adéquatement notre tolérance au risque.»